

Collèges, lycées, GRETA, EREA, rectorats, DSDEN, CIO, établissements d'enseignement supérieur, Canopé, CNED, CROUS, ONISEP, laboratoires, bibliothèques, Jeunesse et sports...

Motion d'actualité

**adoptée par la commission administrative nationale
réunie les 14 et 15 novembre 2023**

Israël/Palestine : l'horreur des milliers de civils morts, enfants, femmes et hommes...

Notre commission nationale se déroule dans un contexte qui voit les images de guerre en Israël/Palestine envahir nos écrans, en particulier depuis l'attaque terroriste et meurtrière du Hamas le 7 octobre.

Ce conflit date de 75 ans au moins et n'est toujours pas en cours de résolution. Ces images montrent l'étendue de la catastrophe puisque l'on dénombre des milliers de morts (hommes, femmes et enfants) parmi les populations civiles.

L'armée israélienne soumet depuis plus d'un mois la bande de Gaza à des bombardements d'une violence inouïe et à un blocus total qui prive la population d'eau, de nourriture et de médicaments.

Nos valeurs de solidarité internationale, contre l'oppression et la souffrance des peuples, nous amènent à nous prononcer **pour un cessez-le-feu immédiat à Gaza, la fin des bombardements, la levée immédiate du blocus et la libération des otages.**



Et nous nous indignons de l'ensemble des morts civils, victimes de crimes de guerre, palestiniennes et israéliennes. **Chaque vie compte !**

Une paix juste et durable ne sera possible que dans le cadre de véritables discussions de paix que nous souhaitons, permettant aux deux peuples de vivre en paix, reconnaissant les droits du peuple palestinien, stoppant la colonisation et l'occupation israélienne, en Cisjordanie notamment.

Nos valeurs syndicales de solidarité et de fraternité, nous amènent à rejeter totalement toute forme d'antisémitisme ou de racisme (d'islamophobie en particulier), acte, discours, agression... **Aucun groupe ethnique ou culturel** ne peut être tenu pour responsable des actes effroyables auxquels nous assistons.

Nous nous opposons aussi aux interdictions arbitraires de manifester; **nous devons pouvoir manifester massivement et librement en faveur d'une paix juste et durable !**

Un budget de l'État 2024 qui ne répond en rien aux besoins sociaux ni aux attentes des personnels

Dans ce contexte particulièrement difficile, le projet de Loi de finances 2024 avance au Parlement, quasi systématiquement via l'utilisation du 49.3, une procédure de contournement constitutionnel devenue habituelle pour un gouvernement sans majorité clairement établie.

Le gouvernement poursuit sa politique de baisse de la fiscalité, politique qui cache bien mal des dizaines de milliards d'euros de cadeaux aux entreprises et aux plus riches (suppression de l'ISF, baisse de l'impôt sur les sociétés, baisses pérennes de cotisations patronales post CICE, subventions diverses...), tout cela au nom du renforcement de la compétitivité des entreprises.

Ces dizaines de milliards d'euros de cadeaux manquent pourtant cruellement aux budgets de l'État pour financer une action publique qui réponde enfin aux besoins sociaux du pays, y compris de façon planifiée ou pluriannuelle. Les besoins sont en effet criants en matière d'éducation et de culture, mais aussi pour traiter des enjeux de la transition climatique ou pour en finir avec la précarité des

conditions de vie provoquée par des revenus trop bas (les bas salaires rongés par l'inflation) et par un chômage de masse qui n'a pas disparu du paysage.

Les budgets 2024 des ministères de nos champs professionnels sont donc largement marqués par cette logique d'austérité et la contention d'une dépense publique inscrite dans un programme 2023-2027 dit de stabilité : l'engagement du gouvernement français en matière de dette publique vis-à-vis de la Commission européenne.

C'est cette trajectoire budgétaire qui fait que — malgré tous les discours et les objectifs ministériels pour «reconstruire» l'attractivité des métiers ou emplois publics — **rien de rien n'est prévu dans la Loi de finances 2024 pour augmenter significativement les salaires** des agents publics, ni même pour améliorer sensiblement leurs carrières.

L'analyse précise des enveloppes de crédits 2024 vaut mieux que les beaux discours de nos ministres pour connaître précisément les arbitrages gouvernementaux en la matière.

Les conditions de vie des personnels se dégradent...

L'inflation galopante que nous dénonçons constamment n'est pas une expression usurpée! Combien d'entre nous vérifient de plus en plus leurs facturettes à la sortie des magasins, combien d'entre nous se serrent la ceinture ? Une étude de l'INSEE démontre qu'entre 2011 et 2021 le salaire net moyen des fonctionnaires de la catégorie A et de la catégorie B a baissé ; si la catégorie C a vu son salaire net moyen augmenter, c'est parce que des mesures ont été mises en œuvre pour échapper au SMIC. **Depuis 2021,**



la situation s'est encore détériorée. En octobre 2023, les prix de l'alimentation connaissent toujours des niveaux importants de hausse en un an. L'ajout de points d'indice au 1^{er} janvier 2024 compensera sans doute à peine la hausse du SMIC à la même date.

Et Bruno Lemaire annonce ce 14 novembre une future hausse du prix de l'électricité d'environ +70 % en 2026. Une flambée qui sera en partie répercutée sur la facture des consommateurs.trices.

Objectiver et dénoncer le scandale permanent des bas salaires dans nos filières... Et exiger inlassablement l'augmentation générale des traitements et toutes les revalorisations possibles, dès 2024!

Interpelé lors du dernier Conseil commun de la fonction publique, Stanislas Guérini a refusé de répondre aux organisations syndicales exigeant que soient prises des mesures de revalorisation des salaires en 2024 autres que celles détaillées en juin dernier, malgré une inflation forte qui n'a aucunement disparu. Cela est inacceptable!

Avec la FSU et l'ensemble des organisations syndicales de la fonction publique, le

SNASUB-FSU dénonce cette austérité salariale qui perdure pour les agent·es publics. **La mobilisation syndicale, unitaire, doit reprendre** pour imposer nos légitimes revendications salariales.

Il nous faut exiger également un contrôle des prix des produits de première nécessité et une échelle mobile des salaires pour tenir compte régulièrement de la hausse de l'inflation.

Contre la casse statutaire continuée...

Ce gouvernement n'en a pas fini de vouloir détricoter le statut général des fonctionnaires et souhaite poursuivre l'attaque qu'il a engagée avec la LTFP. S'il tarde à annoncer les contours de la contre-réforme qu'il envisage, le SNASUB-FSU reste très vigilant et s'opposera à une telle politique, qui ne ferait que dégrader les garanties statutaires, notamment en matière de rémunération.

En effet, les propos du ministre Guérini tenus devant les élèves de l'IRA de Lyon le 1er septembre dernier sont inquiétants, notamment ceux qui visent à promouvoir une fonction publique de l'égalité des chances contre l'égalité des droits et les garanties qui en découlent et qui remettent en cause les catégories et les corps et

qui prétendent récompenser ceux et celles qui seraient considéré·es comme méritant·es ou plus engagé·es que les autres!

Cette démagogie gouvernementale ne vise en fait qu'à affaiblir toujours plus nos droits statutaires au profit de l'arbitraire et d'un management discrétionnaire par nature. La désorganisation managériale et imbécile des politiques de gestion des carrières (perte de compétences de nos CAP en matière de déroulement de carrière, de promotions et de mutations) produit des aberrations! La même forfaiture statutaire sur le cadre législatif et réglementaire qui structure nos rémunérations serait une régression majeure! **Totalement Inacceptable pour nous!**



→ Le site web du SNASUB-FSU

<https://snasub.fsu.fr>



→ Ne restez pas isolé·e
Adhérez au SNASUB-FSU

<https://snasub.fsu.fr/se-syndiquer/>



Pour consulter les grilles indiciaires à jour sur le site du SNASUB-FSU, flashez ce code ou rendez-vous sur <https://snasub.fsu.fr/grilles-indiciaires-a-jour/>



Pour la reconnaissance des missions exercées...

La fonction publique – à l'image de nos ministères – traverse une grave crise du recrutement qui touche tous les corps de métiers. Comment en serait-il autrement ? L'étude de l'INSEE du 25 octobre dernier constate que les salaires ont augmenté deux fois plus dans le privé que dans le public. Pour fonctionner correctement, nos établissements et nos services ont besoin de personnels qui ont envie d'y travailler. **Les salaires sont si faibles que** certains pensent quitter l'éducation nationale pour le secteur privé ou pour d'autres ministères. **Hausser significativement les salaires et requalifier massivement les emplois**, c'est à la fois reconnaître le niveau de responsabilité de nos missions, mais aussi redonner une attractivité à nos ministères.

Nos collègues contractuel·les souffrent le plus souvent des salaires les plus bas qui soient. Là aussi, il y a besoin de revoir leur traitement et de leur donner envie de rester parmi nous en proposant des rémunérations identiques aux fonctionnaires. Le SNASUB-FSU milite pour que toutes les académies proposent **des contrats de 12 mois au moins** aux agent·es contractuel·les. Nous réclamons des contrats d'un an y compris pour les remplacements de courte durée. Cela permettra de conserver les agent·es concerné·es qui verront leur traitement garanti pour plusieurs mois, sans démarche supplémentaire à effectuer à Pôle emploi, sans document de fin de contrat à réclamer plusieurs fois dans l'année, sans la galère des acomptes de 80 %... **Un contrat d'un an ouvre aussi l'accès à l'aide sociale dont la durée minimum requise pour y accéder est réglementairement de 6 mois.** Ces améliorations doivent être de nature à combler le manque criant en personnels alors que des besoins se font sentir.

Notre action syndicale, inlassable, doit continuer à mettre au-devant des revendications celles qui portent sur l'augmentation des salaires et la revalorisation des carrières. À la

fois parce que nos filières professionnelles sont concernées à une très large échelle par la smicardisation des grilles de rémunération (une écrasante majorité des emplois sont de catégorie C et B), mais aussi parce que notre employeur n'hésite pas à sous-payer ses personnels en leur confiant des missions supérieures aux emplois qu'elles ou ils occupent.

Le SNASUB-FSU réclame que le repyramide mis en œuvre pour les ITRF puisse être décliné pour les autres BIATSS. Pour la filière AENES dans le supérieur, la discussion n'est pas encore ouverte. Elle ne l'est pas non plus pour les ITRF de l'enseignement scolaire. Pour la filière Bibliothèque, dans le cadre des discussions entamées, nous revendiquons des taux de promotions «repymidage» équivalents à ceux des ITRF pour l'ensemble de la filière (pour cela, en 4 ans, 321 promotions de Magasinier en BAS et 233 de BAS en bibliothécaire).

Le SNASUB-FSU interviendra à tous les niveaux pertinents pour que les mesures de revalorisation (des indemnités) prévues pour 2024 soient les plus fortes possibles et pour le plus grand nombre. Et pour que ces primes revalorisées intègrent les traitements indiciaires (vers un nouvel échange prime/points?) car cela serait tout bon pour les pensions des retraité·es à venir...

Nous continuerons partout à revendiquer des emplois nouveaux en renfort, pour améliorer les conditions de travail dégradées par les suppressions du passé ou par les non créations en ces temps de charge de travail accrue et de missions nouvelles.

Il faut aussi faire reconnaître partout les heures réellement effectuées, pour mener à bien nos missions... Faire objectiver chaque heure supplémentaire !

30 ans déjà ! L'âge de la maturité ? Ne pas se résigner, continuer partout à renforcer notre syndicat, à déployer partout notre réseau d'entraide et de solidarité syndicale...

Le SNASUB-FSU a 30 ans cette année puisqu'il a été fondé en 1993 (le 1^{er} avril...) et a même participé, dans la foulée à la création de la FSU. **Quel bel âge pour poursuivre son action**, son développement et permettre à de nouvelles et nouveaux militant·es d'agir concrètement pour les revendications, à la suite des membres fondateurs·trices ayant depuis fait valoir leur droit à la

retraite. **Des stages nationaux de formation des militant·es auront lieu très prochainement** : les 27 et 28 novembre pour la formation des équipes militantes et le 6 décembre prochain pour traiter des enjeux syndicaux liés à la transition écologique. **De belles occasions pour débattre, échanger et créer du collectif !**

Entraide, solidarité et soutien syndical sans faille aux femmes en butte aux violences sexuelles et sexistes... **TOUTES et TOUS dans les manifestations le 25 novembre prochain !**

Nos valeurs de solidarité syndicale seraient bien incomplètes si elles ne prenaient pas non plus en compte la situation faite à de trop nombreuses femmes victimes de violences sexistes et sexuelles. Ces violences constituent elles aussi un fléau de notre société dont il est plus qu'urgent de se débarrasser. Le SNASUB-FSU, avec

la FSU, appelle l'ensemble des personnels qu'il représente dans tous ses champs professionnels à se joindre aux initiatives et manifestations unitaires qui auront lieu dans le cadre de la Journée internationale **contre toutes les violences sexuelles et sexistes, le samedi 25 novembre 2023.**

Le SNASUB-FSU participe aussi au mouvement d'opposition contre le projet de construction de l'autoroute A69, reliant Toulouse à Castres. Ce projet est écocide, climaticide et inutile.

Ce projet politique aberrant sert les seuls intérêts des laboratoires pharmaceutiques Pierre Fabre, **et des multinationales du secteur du bâtiment et des travaux publics**. En effet, des universitaires, des collectifs d'habitants ou des associations environnementales ont mené une expertise de terrain et fourni un travail documenté

pour montrer les méfaits de cette autoroute : les risques que fait prendre, à court et à long termes, un tel projet. L'alerte a par ailleurs été lancée au péril de leur vie par certaines personnes en grève de la faim et en grève de la soif, ainsi que la forte mobilisation des habitant·es, mais n'ont pas été entendues par les décideur·euse·s.